

Diversité dans le recrutement des normalien-ne-s : propositions du groupe de travail

Soucieux de diversifier davantage le recrutement des normaliennes et normaliens, le conseil scientifique de l'ENS Rennes a mis en place en novembre 2015 un groupe de travail pour réfléchir aux facteurs de genre et facteurs sociaux dans ce recrutement. Composé de personnels et élèves de l'ENS, et de personnels extérieurs membres du conseil scientifique, le groupe de travail a procédé à des analyses et des échanges avec différents partenaires. Au terme de six mois de travail, il formule les recommandations suivantes.

Recommandations à court terme :

- Mettre des moyens pour progresser dans la connaissance des facteurs de genre et facteurs sociaux dans les concours de l'ENS Rennes, afin de mieux appréhender les leviers qui peuvent être actionnés ;
- Mener cette réflexion en concertation avec les autres ENS, sans exclure d'autres partenaires ;
- Contribuer à la formation sur les questions de parité et de diversité sociale, à la fois pour les élèves de l'ENS Rennes, et plus largement pour les enseignant-e-s du secondaire et du supérieur, dans le cadre de la formation initiale et continue ;
- Soutenir les initiatives des enseignant-e-s-chercheur-e-s et élèves de l'école, quelle que soit leur discipline, pour participer à des réflexions sur ce sujet ;
- Publier de manière systématique des chiffres-clés sur les concours de l'ENS Rennes, à la fois en termes de genre et de facteurs sociaux ;
- Publier de manière systématique la composition sexuée des jurys de concours, et veiller au respect de la loi n°2012-347 article 55, qui impose un minimum de 40 % de chaque sexe dans les jurys de recrutement des fonctionnaires (pour les jurys à 3 membres, la loi impose un membre de chaque sexe).



Recommandations à moyen terme :

- Réfléchir aux moyens d'ouvrir le recrutement des normalien-ne-s pour qu'il reflète mieux la diversité de la société, notamment par des dispositifs d'accompagnement éducatif, de tutorat ou de parrainage ;
- Réfléchir au rôle que peuvent jouer le magistère et le concours cycle master pour attirer des profils d'élèves plus diversifiés (*selon les départements, accès automatique au magistère pour des étudiant-e-s titulaires d'une mention TB en licence...*)
- Dans la réflexion sur l'ouverture de nouveaux départements ou de nouvelles formations, privilégier des formations qui permettent d'accueillir des publics variés (*ex : MIAGE, avec préparation de l'agrégation économie-gestion option sciences de l'information*)

Contact :

Rozenn Texier-Picard, rozenn.texier-picard@ens-rennes.fr

